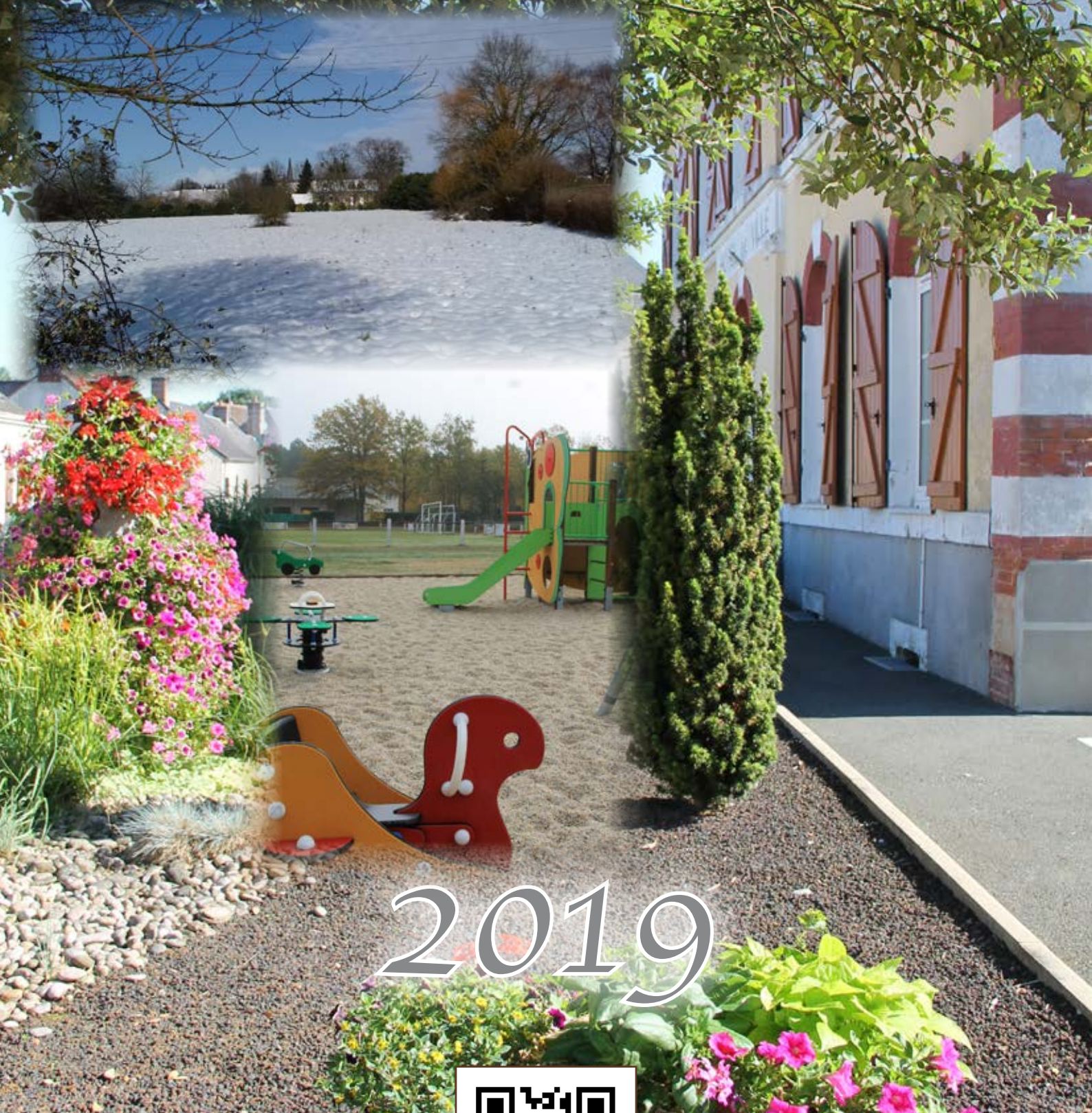




Le Breillois

Bulletin Municipal N° 33



2019

Année 2018 - 2019



www.lebreilsurmerize.fr

| | |
|---|--------------|
| E ditorial | 1 |
| L es actions du Conseil Municipal | 2-7 |
| I nfos | 8-9 |
| G randir | 10-12 |
| S 'épanouir/ Ensemble paroissial | 13-18 |
| S 'oxygéner | 19-22 |
| N os entreprises | 23 |
| D omaine de Pescheray | 24-25 |
| L e comice en image | 26 |
| C entre social - Smirgeomes | 27-28 |
| H oraires Mairie - Poste - Déchetterie | 29 |

M AIRIE

HORAIRES Horaires Lundi/mercredi : 8h30/11h30
Mardi/jeudi : 8h30/11h30, 13h30/16h
Vendredi : 8h30/11h30, 13h30/15h
1^{er} Samedi du mois uniquement de 8h30 à 11h30

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS :

| | |
|---|---|
| Mr Jean-Paul HUBERT, Maire | Lundi de 10h30 à 11h30 sur rendez-vous |
| Mr Raymond ESNAULT, 1 ^{er} Adjoint | Vendredi de 10h30 à 11h30 |
| Mme Tania MOISE, 2 ^{ème} Adjointe | Mardi de 10h30 à 11h30 |
| Mr Alain FURON, 3 ^{ème} Adjoint | Jeudi de 10h30 à 11h30 |
| Mme Anne-France PLANCHON | 1 ^{er} Samedi de 10h30 à 11h30 |

20 rue Gambetta - 72370 LE BREIL SUR MERIZE - Tél. : 02 43 89 83 13 - Fax : 02 43 89 46 56
Email : le.breilsurmerize.mairie@wanadoo.fr

A GENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES

Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 11h30
Mercredi de 14h30 à 17h
Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h

OFFRE MÉDICALE

| | | | |
|---------------------------------------|----------------|---|----------------|
| MÉDECIN/ Dr Caminati | 02 43 89 83 18 | DENTISTE / Dr Augustinus | 02 43 89 83 55 |
| Consultations médicales externalisées | 02 43 89 89 47 | PHARMACIE / M. et Mme Letolle | 02 43 89 83 19 |
| | | Cab. infirmiers /Mme Richard et/ou M. Rolle | 02 43 89 89 12 |



Mes chers concitoyens,

Au nom du Conseil Municipal, je remercie toutes les personnes, qui ont contribué à l'élaboration du 33ème bulletin municipal annuel.

Vingt ans après l'épopée de 1998, les Bleus viennent de décrocher leur second titre de champions du monde !

Ne boudons pas notre plaisir et, avec l'ensemble de nos compatriotes, réjouissons-nous de ce succès remporté par une jeune équipe pleine de talent. Si cet exploit n'efface pas, d'un coup de baguette magique, la tension provoquée par le développement d'un nationalisme qui constitue un risque pour la paix dans le monde, il aura eu le mérite de rassembler les Français autour des valeurs du sport, du dépassement de soi, de la solidarité.

Souhaitons que l'enthousiasme que ces jeunes joueurs ont provoqué, ne soit pas qu'un feu de paille et qu'il trouve un écho dans l'engagement de notre jeunesse autour des valeurs que défend notre République.

Nous connaissons une conjoncture économique difficile sur l'ensemble de notre Pays, avec un taux élevé de chômage. Pour notre commune de 1550 habitants, plus de 100 sont à la recherche d'un emploi. Notre économie rurale, agriculture, élevage souffre : c'est le poumon de notre développement et nous devons continuer à la soutenir. Nous devons aussi être proches de nos entreprises du bâtiment, de nos artisans, de nos commerçants et de tous les acteurs économiques afin de conforter l'attractivité de notre territoire rural. Depuis quelques années, nous avons eu la chance de voir de nouveaux commerces ou de nouveaux commerçants arrivés et la meilleure façon de les soutenir et de les conserver, c'est d'aller leur rendre visite.

Nous continuons à œuvrer pour chacune et chacun d'entre vous, afin de contribuer au bien être des familles et des habitants avec nos moyens financiers qui sont malgré tout limités et qui diminuent sensiblement par une baisse des dotations de l'Etat et avec beaucoup d'incertitude pour l'avenir. Nous travaillons en coopération permanente avec notre Communauté de Communes du Gesnois Bilurien, afin qu'elle continue de se développer tout en soutenant nos projets en fonction de ses compétences. Le Gesnois Bilurien et ses 23 communes membres continuent de travailler sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) afin de le finaliser fin 2019 pour une application en 2020. Ce plan aura une importance considérable pour le développement de nos territoires car, dans un souci de protection et de sauvegarde de notre environnement, c'est lui qui va définir : les zones à

urbaniser, les zones dédiées au développement économique, les zones agricoles, les zones boisées etc... Les nouvelles constructions se feront à l'intérieur d'une zone urbaine et seront limitées en nombre et en surface en cohérence avec le P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) applicable sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

En 2018, divers travaux ont été lancés par le Conseil Municipal. En voici les principaux :

- ◆ Le plus important a été la construction d'un ensemble de deux vestiaires avec Club House et sanitaires que nous avons mis à disposition de l'USB depuis le mois de juillet.
- ◆ L'agrandissement du terrain de pétanque.
- ◆ La rénovation des peintures intérieures et le remplacement des rideaux de scène de la salle polyvalente.
- ◆ Le renouvellement des sanitaires des classes maternelles.
- ◆ Installation de nouveaux jeux pour les petits au stade du Landon (Projet du Conseil Municipal Jeunes).
- ◆ L'installation de tables et bancs à proximité de ces jeux.
- ◆ Aménagement des carrefours rues Coupry et de La Fabrique.

Je rappelle également que j'ai pris un arrêté concernant la réglementation du bruit à cause des travaux de bricolage (voir dans ce bulletin) et je tiens à ce qu'il soit respecté tout comme l'interdiction de brûler y compris dans les jardins.

L'année 2019 sera principalement consacrée à la recherche d'un médecin et si possible deux. Le conseil municipal a déjà pris un engagement avec un cabinet de recrutement afin de palier au futur départ à la retraite du Docteur CAMINATI. Conscient qu'il s'agit d'une tâche difficile et qu'il faudra prévoir une ligne budgétaire importante sur le budget, nous ne baisserons pas les bras et nous mettrons tout en œuvre pour avoir une couverture médicale pour notre village et ceux des alentours.

Pour ce qui concerne les autres projets, j'aurai l'occasion de vous les présenter au cours des vœux 2019 qui auront lieu le vendredi 18 Janvier à 19 heures à la salle polyvalente.

Je souhaite à tous les acteurs qui participent à la vie et à l'animation du Breil sur Méryze, au personnel communal, au personnel de santé (médecin, dentiste, infirmiers, pharmacien) aux commerçants, artisans, agriculteurs, aux membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal Jeunes, aux enfants, aux ados, à vous tous Breilloises et Breillois, de bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et une bonne lecture de ce bulletin dans lequel vous trouverez toutes les informations concernant votre village auquel je suis très attaché.

Jean-Paul HUBERT
Maire de LE BREIL SUR MERIZE



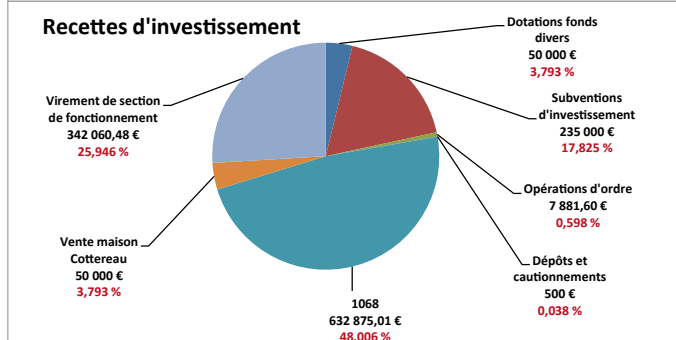
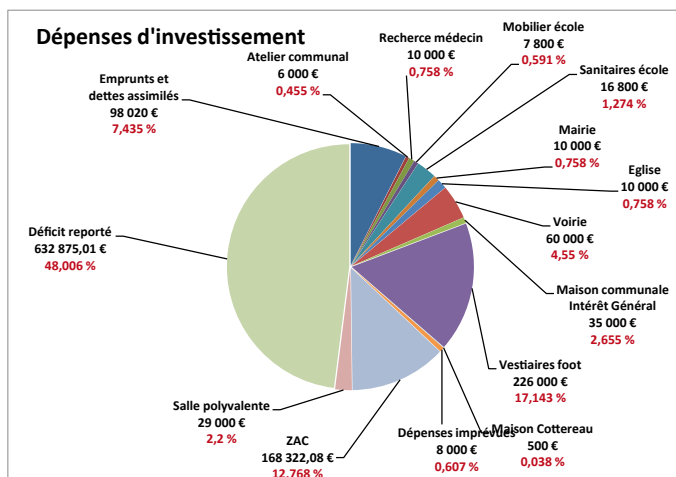
Les actions du Conseil municipal

Dépenses et recettes 2018

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

| DEPENSES | | | |
|--|--|-----------------------|--|
| Emprunts et dettes assimilés | | 98 020,00 € | |
| Atelier communal | | 6 000,00 € | |
| Eglise | | 10 000,00 € | |
| Ecole (mobilier + informatique TAP) | | 7 800,00 € | |
| Maison communale d'intérêt général | | 35 000,00 € | |
| Mairie | | 10 000,00 € | |
| Ecole (sanitaires maternelles) | | 16 800,00 € | |
| Voirie | | 60 000,00 € | |
| Recherche médecins | | 10 000,00 € | |
| Vestiaires foot et terrain de pétanque | | 226 000,00 € | |
| Maison Cottereau | | 500,00 € | |
| Dépenses imprévues | | 8 000,00 € | |
| ZAC | | 168 322,08 € | |
| Salle polyvalente (peintures, rideaux, tables) | | 29 000,00 € | |
| Déficit reporté | | 632 875,01 € | |
| TOTAL | | 1 318 317,09 € | |

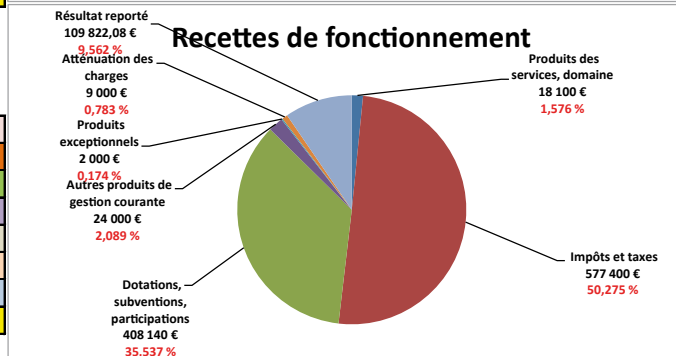
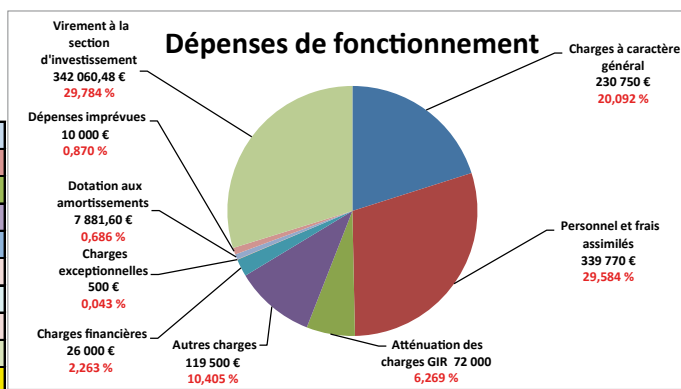
| RECETTES | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------|--|
| Dotations fonds divers | | 50 000,00 € | |
| Subventions d'investissement | | 235 000,00 € | |
| Opération d'ordre | | 7 881,60 € | |
| Dépôts et cautionnements | | 500,00 € | |
| 1068 | | 632 875,01 € | |
| Vente maison Cottereau | | 50 000,00 € | |
| Virement section de fonctionnement | | 342 060,48 € | |
| TOTAL | | 1 318 317,09 € | |



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

| DEPENSES | | | |
|--|--|-----------------------|--|
| Charges à caractère général | | 230 750,00 € | |
| Personnel et frais assimilés | | 339 770,00 € | |
| Atténuation des charges GIR | | 72 000,00 € | |
| Autres charges | | 119 500,00 € | |
| Charges financières | | 26 000,00 € | |
| Charges exceptionnelles | | 500,00 € | |
| Dotations aux amortissements | | 7 881,60 € | |
| Dépenses imprévues | | 10 000,00 € | |
| Virement à la section d'investissement | | 342 060,48 € | |
| TOTAL | | 1 148 462,08 € | |

| RECETTES | | | |
|--|--|-----------------------|--|
| Produits des services, domaine | | 18 100,00 € | |
| Impôts et taxes | | 577 400,00 € | |
| Dotations, subventions, participations | | 408 140,00 € | |
| Autres produits gestion courante | | 24 000,00 € | |
| Produits exceptionnels | | 2 000,00 € | |
| Atténuation des charges | | 9 000,00 € | |
| Résultat reporté | | 109 822,08 € | |
| TOTAL | | 1 148 462,08 € | |



Les actions du Conseil municipal

COMMISSION VOIRIE

TRAVAUX VOIRIE RÉALISÉS EN 2018 :

- ◆ Aménagement de sécurité avec un îlot rue de la Fabrique et rue Coupry
- ◆ Pata sur les voies communales
- ◆ Agrandissement et aménagement du terrain de pétanque
- ◆ Installation de bancs et de tables sur l'aire de jeux au stade du Landon

Cimetière :

- ◆ Aménagement des salés en gazon
- ◆ Plantation d'un arbre sur l'espace du Jardin du Souvenir
- ◆ Plantation d'arbustes grimpant sur les murs intérieurs

Fleurissement :

- ◆ Continuité dans l'amélioration de nouveaux parterres fleuris et décoratifs

TRAVAUX ENVISAGÉS POUR 2019 :

- ◆ Aménagement de la voirie et d'un réseau pluvial dans la rue de la crémaillère
- ◆ Remplacement du réseau d'eau potable Impasse du Parc

Commission voirie :

Vice-Président : Mr Raymond Esnault

Membres : Mme Aubry Nathalie, Mr Jugé Didier, Mr Jean-Claude Marais
Mr Denis Dechoolmester



Les actions du Conseil municipal



COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Membres : Céline Bouvet, Christelle Garnier, Sonia Garnier-Jeandel, Christophe Parmentier

Vice-présidente : Anne-France Planchon

ECOLE DE LA MÉRIZE

L'école de la MÉRIZE accueille 198 enfants.

La modification des rythmes scolaires est entrée en vigueur depuis septembre 2018. Suite à un sondage auprès des familles Breilloises, à la validation en conseil d'école puis en conseil municipal, l'école est passée à 4 jours. Les enfants ont cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

RESTAURATION SCOLAIRE

L'organisation de la pause méridienne reste inchangée et s'adapte aux rythmes scolaires. Le nombre conséquent d'enfants inscrits nécessite le maintien de deux services. La restauration du mercredi n'est plus assurée compte tenu de l'arrêt du temps scolaire sur cette journée.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, UN ENGAGEMENT PERMANENT

Le soutien à l'enfance et à la jeunesse est un engagement financier permanent de notre collectivité. Soucieuse de répondre aux besoins des enfants et des familles, la municipalité maintient sa participation auprès des différents services aux enfants.

Lors de sa séance du 6 novembre 2018, le conseil municipal a décidé d'allouer un budget supplémentaire afin de soutenir l'organisation de voyages scolaires de fin d'année à visée culturelle pour chaque enfant scolarisé au sein de l'école de la MÉRIZE. C'est ainsi que le budget alloué pour les transports est passé de 14 € à plus de 25 € par enfant.

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

La commission enfance-jeunesse encadre également les jeunes du CMJ lors des séances, sorties et animations du Conseil Municipal Jeunes. Un nouveau Conseil Municipal Jeunes a été élu en décembre 2017.

Composé de 11 jeunes conseillers, il est entré en fonction depuis janvier 2018 et se compose de :

Mathurin PARMENTIER, Jeune-Maire

Nathan BOUVET, Jeune-Premier Adjoint

Mathilde GUILMIN, Jeune-Deuxième-Adjointe

Cidalia BENOIT, Jeune Conseillère Municipale

Naoufel-Shakel CHAAMBI, Jeune Conseiller Municipal

Maxence HERRAULT, Jeune Conseiller Municipal

Juline LARDON, Jeune Conseillère Municipale

Valentin PAYEN, Jeune Conseiller Municipal

Lise POITOU, Jeune Conseillère Municipale

Dorian THIBAUT, Jeune Conseiller Municipal

Cassandra TRAHARD, Jeune Conseillère Municipale.

La jeune équipe municipale a tout d'abord finalisé le projet d'équipement de jeux pour enfant, initié par le précédent CMJ, sur la zone du Landon, dont l'inauguration a eu lieu le 9 juin 2018. A cette occasion, les deux CMJ s'étaient réunis et ont pu profiter de la présence de Marietta Karamanli, députée de notre circonscription, de Dominique LE MENER, Président du Département et de Christophe CHAUDUN, Conseiller Départemental.

Fin mai 2018, les jeunes conseillers ont tenu le stand de la Mairie au Bric à Brac organisé par le Comité des fêtes afin de vendre les différents objets du grenier de la mairie et l'ancien mobilier de l'école ce qui a permis de récolter la somme de 777 euros dont l'utilisation, au profit du CMJ, reste à déterminer par le Conseil Municipal Jeunes.



Actuellement le CMJ travaille à la préparation d'une journée de l'environnement qui aura lieu le 27 avril 2019.



Les actions du Conseil municipal

e COMMISSION COMMUNICATION / CULTURE / SOCIAL

Comme chaque année maintenant, diverses manifestations ont eu lieu sur notre commune en 2018 et seront renouvelées pour la plupart sur 2019. Souvent organisées en partenariat avec certaines associations Breilloises, elles permettent des festivités qui, on le souhaite, permet un rassemblement inter générationnel.

C'est ainsi que petits et grands, habitant la commune ou non vous avez pu profiter :

◆ Du traditionnel Marché de Noël, avec ses stands divers et variés, grâce à la participation d'Associations du Breil et d'exposants locaux. Avec aussi la présence des enfants de l'école qui, accompagnés de leurs enseignants, ont chanté juste avant la venue du Père Noël. Merci aux Sapeurs-Pompiers du Breil d'avoir assuré le transport personnel du Père Noël !! La Société Musicale présente aussi sur ce moment festif en a profité pour jouer son répertoire de Noël. Merci encore à tous ceux qui ont participé au succès de cette fête.

◆ De la Fête de la Musique. Merci à la société musicale, à Christelle, Raynald, ...d'avoir animé gracieusement et musicalement cette fête de la musique qui a réuni de nombreux Breillois venus pique-niquer et profiter de la soirée entre proches, voisins ou amis...

◆ Et de la Fête nationale qui comme à son habitude a réuni un public important pour le repas champêtre, le bal mais aussi le feu d'artifice offert par la commune du Breil sur Mézize.

INFOS COMMUNALES :

Comme chaque année maintenant, diverses manifestations ont eu lieu sur notre commune en 2018 et seront renouvelées pour la plupart sur 2019. Souvent organisées en partenariat avec certaines associations Breilloises, elles permettent des festivités qui, on le souhaite, permet un rassemblement inter générationnel.

Pensez à vous rendre sur le site internet de la commune www.lebreilsumerize.fr ou regarder le panneau d'affichage Place de Verdun pour prendre connaissances d'informations vous concernant.



CMJ

Notre commission est aussi présente dans l'accompagnement du Conseil Municipal jeunes en participant à leurs séances de Conseil mais aussi au cours de leurs manifestations.

CCAS

Notre commission est présente aux réunions du Centre Communal d'Action Sociale. Le CCAS par l'intermédiaire du Service Social Départemental peut être amené à aider des familles en grande difficulté. Le CCAS participe aussi financièrement à l'Épicerie Solidaire du Centre Social LARES de Montfort. En 2017 la somme de 1352,38 euros a été versée pour cette aide aux plus démunis. Par ailleurs il prend en charge le repas des « Cheveux Blancs » organisé conjointement avec le Comité Des Fêtes.

Membres de la commission : Tania Moisé, Sonia Garnier Jeandel, Christophe Parmentier, Nathalie Aubry



Les actions du Conseil municipal

COMMISSION BÂTIMENTS

RÉALISATIONS 2018

Tous les travaux budgétés pour l'année 2018 ont été réalisés à savoir :
La construction d'un deuxième module de vestiaires pour le foot comprenant :

- ◆ Deux vestiaires équipés de douches
- ◆ Deux sanitaires WC dont un pour handicapé
- ◆ Un club house avec préau
- ◆ Un local technique

La rénovation de la salle polyvalente côté public concernant :

- ◆ Les peintures des murs et plafonds de la grande salle
- ◆ Le remplacement des rideaux et de la moquette pour la scène
- ◆ La rénovation des sanitaires pour les classes maternelles à l'école.
- ◆ La réfection du muret dans la cour des primaires.



PROJETS RÉALISATIONS 2019

Concernant les gros travaux pour 2019 la commission bâtiments souhaiterait inscrire au budget:

- ◆ La réfection des enduits de la façade de la mairie.
- ◆ La rénovation des toitures à la salle polyvalente et à la mairie.
- ◆ La rénovation du SAS d'entrée de l'école maternelle.

Membres : Céline Bouvet, Denis Dechoolmeester, Didier Jugé, Thierry Torché

Vice président : Alain Furon



Actualités du SIAEP du JALAIS

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du JALAIS

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

- ◆Renouvellement de réseau secteur Le Bourg-La Roche à Soultré pour un montant de 117 334.30 € TTC (maîtrise d'œuvre : entreprise INFRASTRUCTURE CONCEPT, travaux entreprise CANA OUEST),
- ◆Schéma directeur pour un montant de 52 074 € TTC (cabinet SAFEGE, assistance cabinet D.A.M.O.)

TRAVAUX A L'ÉTUDE pour 2019

- ◆Renouvellement de canalisations dans le bourg de Nuillé le Jalais, l'impasse du Parc au Breil/Mérize, La Roche à Soultré.

INFORMATIONS

Le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPOS) d'eau potable 2017 est consultable sur le site www.services.eaufrance.fr et dans chaque mairie.

Le syndicat est confronté à de nombreuses casses de canalisations sur le secteur de La Roche/La Belle Inutile à Soultré dû au vieillissement de la canalisation.

Le coût de son remplacement est estimé à 300 000 € (150 €/le mètre linéaire).

Les équipes de VÉOLIA interviennent dès que possible pour réparer ces casses. Généralement des coupures d'eau sont nécessaires. Je remercie d'avance les riverains de ce secteur pour leur compréhension.

Le syndicat doit faire face à la présence de Chlorure de Vinyle Monomère dans certaines canalisations (en bout d'antennes).

Les usagers concernés sont automatiquement informés par L'agence Régionale de Santé des Pays de la Loire. La présence de CVM dans l'eau ne présente pas de risque sur la santé pour une consommation normale d'eau. Afin de réduire le temps de séjour dans la canalisation, les équipes de VÉOLIA réalisent des

INFO / ENSEMBLE PAROISSIAL

Le Diocèse du Mans informe la nomination de Mr l'Abbé François Bailly sur la paroisse. Il remplace donc Mr l'Abbé Moïse Camara.

LE MOT DU CORRESPONDANT DÉFENSE.

Créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Le Correspondant Défense est un élu qui siège au sein du Conseil Municipal. Il a un rôle informatif et relationnel entre les différents services de la défense, les citoyens et la commune. Il est l'interlocuteur privilégié de l'autorité militaire. Il est le garant de la bonne exécution des opérations de recensement militaire, de l'information sur la Journée Défense Citoyenne. Il informe les administrés sur la réserve, la préparation militaire et sur les actions de recrutement des armées.

Mr Parmentier Christophe, correspondant défense du Breil Sur Merize, est disponible pour tous renseignements et pour vous accompagner dans les démarches. Merci de prendre contact avec la mairie pour la prise de rendez-vous.

FOCUS SUR LA JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ (JDC) :

La JDC est une occasion unique de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (entre 16 et 24 ans) avec son Armée. Seul lien institutionnel qui subsiste encore aujourd'hui entre les jeunes et les armées, la JDC est le complément indispensable à une armée professionnelle pour permettre l'adhésion du citoyen aux objectifs de la défense.

9 inauguration Vestiaires Foot et Club House - 9 Juin 2018

L'inauguration des vestiaires foot et du club House a eu lieu en présence de Mme Karamanli Députée, Mr Le Mener Président du Conseil Départemental, Mr Galland Président du Perche Sarthois, Mr Chaudun Président de la CDC Le Gesnois Bilurien, Mme Isabelle Lemeunier Conseillère Départementale, ainsi qu'un représentant du district de la Sarthe de Football et Mr Didier Richard Président de l'USB.



Ces locaux sont la concrétisation d'un engagement de notre commune depuis 2012. Ce projet remonte à 2013 où par l'intermédiaire de la CC des Brières et du Gesnois et du Perche Sarthois il a été inscrit dans l'appel à projet du Nouveau Contrat Régional 2014-2017. Approuvé par les élus régionaux, une aide a

Lors de chaque journée défense citoyenneté, une équipe du centre du service national d'Angers est désignée pour l'organisation et la mise en œuvre de la journée.



Les intervenants citoyenneté du service national conduisent notamment des tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française, la sensibilisation à la sécurité routière et l'information sur les différents dispositifs d'aide et d'appui pour leur permettre d'entrer dans la vie active. En outre, ils reçoivent en entretien personnalisé les jeunes sortis du système scolaire.

L'équipe du service national est complétée par des « animateurs défense » issus des différentes armées. Ces derniers sont plus particulièrement chargés de délivrer les messages relatifs aux enjeux de la défense, à la sécurité nationale, à la citoyenneté et au devoir de mémoire.

Mr Parmentier Christophe, correspondant défense du Breil sur Mérisse, est disponible pour tous renseignements. Merci de prendre contact avec la Mairie pour la prise de rendez-vous.

été accordée au Breil. Pour des raisons de budget ce projet a été programmé pour 2017. Pour compléter cette aide Mme Karamanli Députée et la Fédération Française de Football ont été sollicités et ont répondu positivement.

Le coût total de cette opération est de 244 002 Euros.



Cette réalisation était devenue indispensable au bon fonctionnement de cette section sportive qui compte de plus en plus de licenciés et notamment des équipes féminines. La municipalité espère que chacun chez les dirigeants, les entraîneurs, les joueurs et leurs parents profitent de ce nouvel équipement.



ARRÊTÉ MUNICIPAL POUR LE BRUIT

Arrêté Municipal N° 156/2018 du 11/09/2018 sur « Les Bruits de voisinage » :

Article 1 : Les travaux de bricolage, de jardinage, ou d'arrosage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, électriques ou thermiques, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le présent arrêté est consultable dans son intégralité sur le site internet de la commune et en mairie.



NOUVEAU AU BREIL



Frédéric Bonnet s'installe en tant que **hypnothérapeute** à partir de janvier 2019 sur la commune du Breil-sur-Mérize (à côté de la bibliothèque).

L'hypnose est un état modifié de conscience qui permet au praticien d'accéder aux ressources profondes de l'inconscient sans barrières. Dans cet état, le praticien peut vous aider à réduire votre stress, débloquer des peurs, apaiser votre sommeil. Il vous aide à accueillir un deuil ou une étape de votre vie. Le praticien vous accompagne aussi dans votre désir d'arrêter de fumer.



Frédéric
BONNET
Hypnothérapeute

Site internet : www.hypnosefrederic.fr

@ : hypnoie.frederic@gmail.com

Tél : 06 13 75 59 65

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Lors de la cérémonie des Vœux de la Municipalité le 9 Janvier 2018, Mr Jean-Paul Hubert a remis la médaille du travail à Gérard Péan pour ses 20 ans d'exercice au sein de la collectivité. Gérard Péan est employé au sein de la commune depuis 1997 et exerce principalement son savoir professionnel et son savoir-faire au niveau de l'entretien des espaces verts. Ce qui a permis le maintien de la deuxième pour la commune. Ses réalisations florales des massifs qui embellissent notre bourg sont appréciées de tous, et agrémentent la traversée du Breil.



FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE CONNERRÉ

La direction générale des Finances Publiques informe que suite à une réorganisation du réseau de la Direction Départementale des Finances Publiques, la trésorerie de Connerré sera fermée dès le 1er Janvier 2019 avec un transfert de recouvrement des impôts des particuliers au service des impôts des particuliers (SIP) du Mans Nord-Est.



PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Depuis Septembre 2018, la permanence de l'Assistante Sociale, a lieu à la Mairie (salle du Conseil Municipal).

Pour toute demande de renseignement, veuillez-vous adresser à :

Circonscription de la Solidarité Départementale - 20 place Albert Lhuissier à Connerré Tél : 02 43 89 50 29

INFOS ...

NOCES DE DIAMANT POUR MR ET MME CHARTIER

Le 1er Septembre dernier dans la salle des mariages de la Mairie du Breil, Mr et Mme Chartier Louis et Lucette ont été à l'honneur pour fêter leurs 60 ans de mariage. En présence de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et proches, Mr Jean-Paul Hubert a retracé leur histoire.

Mariés au Breil sur Mézize le 05 Juillet 1958, Louis et Lucette Chartier se sont installés en 1959 comme exploitants agricoles à la ferme « Boiné » (près du Breil), puis à la ferme du Tremblay sur la commune du Breil jusqu'en 1994 soit 35 années en tant qu'exploitants agricoles. Est venu en 1994 le temps de la retraite et le plaisir de rejoindre le « Club des Aînés Ruraux » dont Mr Chartier en a été le président pendant huit années. Mme Chartier, élue au Conseil Municipal en 2001, a assuré ses fonctions de conseillère municipale durant sept années.

Aujourd'hui encore Mr et Mme Chartier restent actifs au sein de notre commune et sont toujours prêts à donner un coup de main lors de diverses manifestations et nous les en remercions.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



Mr Bruel...un centenaire Breillois

Le 3 Mars 2018 une cérémonie en l'honneur des 100 ans de Mr Bruel a eu lieu en présence de sa famille et des membres du Conseil Municipal.

Mr Georges Bruel est né le 1er Mars 1918 à Paris et a grandi à Bouloire. Après son service militaire en 1939 à Orléans, il sera fait prisonnier de guerre en Juin 1940 en Allemagne où il travaillera au sein d'une ferme jusqu'à la libération.

En Janvier 1951 il se marie avec Gilberte et tous deux jusqu'en 1982 exercent le métier d'agriculteurs à Saint Michel de Chavaignes. Mr Bruel sera trésorier de la CUMA pendant de nombreuses années.

En 1982, tous deux s'installent au Breil pour leur retraite. Marche, vélo et principalement le jardinage sont leurs activités favorites.

Mr et Mme Bruel ont quatre enfants : Michel, Annick, Monique et Sonia. Ils ont des petits enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Nos vœux de santé et de bonheur avec leurs proches ont été adressés à Mr et Mme Bruel lors de cette cérémonie qui s'est terminée par un vin d'honneur offert par la commune.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES.

Comme tous les ans la municipalité attache une importance particulière à honorer les victimes de guerre lors des différentes cérémonies qui ont eu lieu le 29 Avril, le 8 Mai, le 10 Novembre, le 11 Novembre et 5 Décembre.

A noter une forte participation des Breillois lors de la cérémonie du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18 qui a rassemblé plus de 120 personnes, dont des enfants membres du CMJ et des élèves de la classe de CM2 accompagnés par Mme Guiter et Mme Minier enseignantes. Assistaient aussi des représentants des associations d'anciens Combattants, les Sapeurs-Pompiers, la Société Musicale et des représentants du 2ième RIMA et de la Gendarmerie.



Restaurant Scolaire

La Cantine du Breil sur Merize est une association qui a été créée en 1954, et qui est régie par la loi 1901.



Elle a en charge la gestion des repas pour les élèves des écoles du Breil sur Merize et d'Ardenay sur Merize.

La dernière Assemblée Générale de la Cantine a eu lieu le 27/09/2018 et a élu le bureau suivant :

Président: Mr SPINDLER Christian

Vice président: Mr BRETEAU Mathieu

Parents titulaires et suppléants :

Le Breil :

Mme Huguin Céline

Mme Le Breton Carole

Mme Lubineau Estelle

Mme Aveline Angélique

Mme Emon Sonia

Mme Deschoolmeester Christelle

Mme Heurtel Caroline

Mr Papillon Aurélien

Le Maire de la commune du Breil sur Merize, respectivement Mr Hubert est membre de droit de l'association, ainsi que les membres de la commission école-cantine (Mme Planchon, Mr Parmentier, Mme Jeandel-Garnier, Mme Garnier, Mme Bouvet pour le Breil sur Merize).

Pour le bon fonctionnement de la cantine scolaire, L'association emploie 9 salariés:

◆ Mme Maris Christèle, cuisinière et Trésorière gestionnaire de la cantine

◆ Mme Torché Sylvia aide cuisinière et secrétaire gestionnaire de la cantine

◆ Mme Gruel Valérie, aide cuisinière

Mesdames Maris et Torché sont chargées de l'élaboration des menus, de la gestion des commandes, et de la gestion administrative de la cantine (facturation encaissement et comptabilité).

La préparation des repas est réalisée chaque matin à la cantine du Breil par Mesdames MARIS, TORCHE.

Surveillants cantine :

Mme PLANTUREUX Nadine

Mme BRUNEAU Valérie

Mme DESOEUVRE Françoise

Mme ROUGEMONT Kelly

Mme HUGER Laurence

Mr LEVILLAIN Dimitri

Mesdames DESOEUVRE, HUGER et BRUNEAU sont chargées de la prise en charge puis de la surveillance des maternelles lors du 1er service de cantine à partir de 11h45, et de leur surveillance sur la cour de récréation après le repas.

Mesdames ROUGEMONT, PLANTUREUX, et Mr LEVILLAIN, quant à eux, gèrent les enfants du « primaire » qui déjeunent lors du 2ème service vers 12h45.

La cantine propose durant l'année scolaire quelques repas à thème, comme des repas « fast food », repas anglais à la St Patrick, Pâques, ou encore la galette des rois.

La semaine du goût en octobre est l'occasion de faire découvrir de nouveaux aliments aux enfants.

La cantine prépare aussi quelques repas avec des produits locaux et bio.

La cantine collabore également avec l'école, lorsque celle-ci travaille avec des thèmes géographiques.

Elle organise également en collaboration avec le Comité des Fêtes le repas de Noël ouvert à tous les enfants de l'école.

La fin de l'année scolaire est marquée par le pique-nique.

A la rentrée de septembre 2018, 174 enfants de la commune du Breil sur Merize sont inscrits à la cantine pour l'année 2018/2019.

Le prix du repas est de :

3.82 euros pour les enfants « permanents »

4.42 euros pour les repas « occasionnels »

6.07 euros pour les adultes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Maris ou Mme Torché au 02 43 89 29 51.



RAPPEL

Les menus de la cantine sont consultables sur le site internet du Breil sur Mézize dans la rubrique « Enfance » et « Cantine »



GRANDIR

ÉCOLE PUBLIQUE

L'école publique du Breil sur Mérisse comporte huit classes.

Les horaires de l'école sont les suivants 8h30-11h45 et 13h45-16h30. Les enfants travaillent quatre jours par semaine et des activités pédagogiques complémentaires sont proposées à certains les mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 12h15.

200 enfants fréquentent l'école.

Les enfants de maternelle sont répartis en trois classes:

Une petites sections/moyennes sections (celle de Mme Guiter Sophie et Mme Conan Lauriane ainsi que celle de Mme Joubert Hélène) et une classe de grandes sections (Mme Nevot Servane et Martineau Anne-Sophie). En élémentaire : Mme Chocron Karine a la classe des CP, Mme Puel Magali la classe des CE1 (Mme Degoulet Géraldine la classe des CE2 , M. Cantin Stéphane la classe des CM1 et Mme Minier Valérie les CM1-CM2 avec Mme Kerfourn Marion.

Trois ATSEM travaillent dans les classes de maternelle : Mme Bruneau Valérie, Mme Rousseau-Guay Patricia , Mme Bouttier Céline et Mme Touchet Isabelle.

Mme Guiter Sophie assure la direction de l'école et est présente dans le bureau chaque vendredi et un mardi sur trois.

Les élèves du CP au CM1 vont à la piscine Sitellia de Montfort-Le-Gesnois du mois de septembre à début décembre pour onze séances.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école a choisi de travailler en art visuel sur Paris et les capitales. L'équipe place une nouvelle fois le climat scolaire au cœur de ses préoccupations cette année.

Le jeudi 20 décembre (jour du repas de Noël) un spectacle offert par le Comité des fêtes sera présenté à la salle polyvalente pour les enfants de maternelle («Pitou, l'enfant roi»).

Le 14 Décembre un marché de Noël sera organisé sur la place de l'église en collaboration avec différents acteurs du village. Concernant l'école divers objets réalisés par les enfants seront en vente.

Le carnaval de l'école aura lieu le vendredi 29 mars 2019.



PROJET....

Mme Karine CHOCRON l'enseignante de CP de l'école souhaiterait développer au sein de sa classe un projet intergénérationnel avec les aînés de la commune. L'objectif serait de partager un moment convivial avec les enfants ainsi que les différentes expériences de chacun. Si vous êtes intéressés par ce projet, vous pouvez laisser un message à l'école (02/43/76/90/36) et elle se fera un plaisir de vous rappeler.



ASSOCIATION : « LES P'TITS BOUTS D'CHOUX »



L'association a été créée en 2008 par des parents (affiliation FCPE).

Celle-ci a pour but d'organiser des événements afin de récolter des fonds.

En début de chaque année scolaire le bénéfice de l'année passée est remis à l'équipe éducative de l'École de la

Mérize. Cette somme permet de soutenir financièrement les sorties scolaires et autres activités.

L'année écoulée ayant été difficile, le don a été moins élevé que l'année précédente.

Le 21/09/2018 s'est tenu notre assemblée générale.

Mme Freslaud Person Eloïse étant démissionnaire du poste de secrétaire, 2 parents sont entrés à ce poste après le vote des parents présents : Mme Rougemont Kelly et Mme Chevalier Amélie.

Le nouveau bureau :

Présidente Mme Laëtitia Landois
Trésorier Mr Cédric Blanchet
Secrétaires Mme Kelly Rougemont et Mme Amélie Chevalier

Bilan de l'année 2017/2018 :

◆ Le 17 Mars 2018, pour la 3ème année, a eu lieu la soirée tartiflette dansante avec DJ Sam. Nous avons servi 124 repas adulte et 45 repas enfant.

◆ Le 30 Juin 2018, la Fête de l'École a réuni enfants/parents et familles sur la zone du Landon. Les élèves ont présenté chants et danses préparés avec leurs enseignants. Les traditionnels stands de jeux ont été proposés et appréciés ainsi que la buvette et vente de gâteaux.



A VOS AGENDAS!!!

Nos événements pour l'année scolaire 2018/2019 :

◆ Le 2 Décembre 2018, aura eu lieu notre 1ère Bourse aux Vêtements, jouets et articles de puériculture.

◆ Le 16 Mars 2019 aura lieu notre Soirée Karoké, cet événement fut très apprécié par nos participants l'année dernière et très attendu cette année... Sur place la buvette sera ouverte et vous pouvez déguster des gâteaux. Début de soirée dès 21h à la salle polyvalente, entrée gratuite, ouvert à tous.

◆ Le 4 Mai 2019 nous organisons un concours de pétanque. L'événement avait bien fonctionné il y a 2 ans. Nous vous attendons nombreux, venez titiller le cochonnet dans la bonne humeur!!! Ouvert aux enfants, aux adultes, aux débutants et aux aguerris.

◆ Le Samedi 22 Juin 2019, la traditionnelle Fêtes de l'École viendra clore l'année scolaire. L'événement se déroulera sur la zone du Landon comme tous les ans.

L'association tient à exprimer ses remerciements aux parents, familles et amis présents sur les événements ainsi que les bénévoles. C'est grâce à vous, par votre présence pour 1h, une journée ou même un gâteau, qu'ensemble nous construisons l'avenir de l'association!!!

Informations et renseignements :

contactez-nous au 07 69 41 85 62

ou par Mail ptitsboutsdchoux@gmail.com

ou via la page Facebook, vous trouverez les dates et modalités d'inscriptions des différents événements.

A bientôt.
Les P'tits Bouts D'Choux

LE NOUVEAU BUREAU



Mme Laëtitia Landois



Mr Cédric Blanchet



Mme Kelly Rougemont



Mme Amélie Chevalier

S'ÉPANOUIR



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'association FAMILLES RURALES a pour but d'animer les territoires ruraux, d'offrir des services aux familles

COMPOSITION DU BUREAU

Nadine FOURNIGAUULT : présidente, Michèle DESROZIERS : vice présidente, Laure JULIEN : trésorière, Sylvie DAWAELE : trésorière adjointe, Chantal BOISSE : secrétaire, Janine MASSE : secrétaire adjointe

Autres membres : Madeleine BRAULT, Janine Cazier, Lucette CHARTIER, Fabiola LEBRETON, Manuela LECORDIER, Sabrina LEYMARIE, Christelle Maris, Tania MOISE.

Les services de SOUTIEN A DOMICILE sont gérés directement par la fédération départementale au Mans. Vous pouvez les contacter au :

- 02 43 39 75 00 : pour le soutien à domicile
- 02 43 39 75 17 : pour l'entraide

Deux ateliers hebdomadaires sont organisés (salle derrière la bibliothèque)

- ◆Un atelier PATCHORK animé par Jo le lundi de 14h00 à 16h30 : Confection d'ouvrages collectifs ou personnels
- ◆Un atelier CREATIONS TEXTILES animé par Nathalie, le jeudi à partir de 19h30 (Bijoux, sacs, couture tricot, crochet ...)



La bibliothèque : les bénévoles de la bibliothèque du Breil sur Merize vous accueillent 3 fois par semaine. De nombreux livres, de tous genres, et pour tous âges vous attendent. Renouvellement régulier via le bibliobus. Venez nous rencontrer.

HORAIRE D'OUVERTURE : Le Mardi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 16 à 18h, le Samedi de 10h30 à 12h00

Vous aimez la lecture ? Venez nous rejoindre comme bénévole pour nous aider à faire fonctionner ce service à disposition des familles.

Diverses animations ont eu lieu cette année grâce au travail des bénévoles de notre association.

◆16 septembre : vide grenier au terrain du Landon, une journée agréable sous le soleil qui a réuni environ 90 exposants.



◆23 septembre : après-midi bal country animé par Thierry qui a rassemblé environ 90 danseurs.

◆18 novembre : baby bric à broc à la salle polyvalente du Breil ouvert aux personnes qui voulaient vendre vêtements d'enfants, matériel de puériculture, jouets, jeux et livres enfants.

Nous serons présents avec d'autres associations et exposants Breillois le 14 décembre lors du marché de Noël. Alors retrouvez-nous autour d'un verre et d'une petite pause sucrée.

Enfin, rendez-vous en 2019 pour nos activités et animations habituelles ainsi que quelques nouveautés comme le carnaval, la journée inter-associations, le troc-plantes et enfin une chasse aux monstres.

Pour tous renseignements ou pour rejoindre l'association contactez :

- Nadine FOURNIGAUULT au 02 43 76 80 12
- ou Michèle DESROZIERS au 07 71 77 07 98
- ou Laure JULIEN au 02 43 89 22 60.



LA SOCIÉTÉ MUSICALE DU BREIL



Elle est composée de 20 musiciens. Le soutien apporté par les musiciens de l'harmonie de Bouloire est bénéfique et permet aux deux sociétés de proposer des concerts. Nous nous réunissons chaque samedi matin de 10H à 12h pour les répétitions. Nous participons aux cérémonies officielles et diverses fêtes en lien avec d'autres associations du village et avec le soutien de la municipalité. Nous avons eu le plaisir de jouer dernièrement au concert organisé par l'harmonie de Beaufay que nous avons invité à notre concert du mois d'avril 2018. Notre chef José Murillo nous dirige depuis au moins 6 ans déjà; il sélectionne les morceaux tout en tenant compte du niveau des musiciens afin que chacun puisse être à l'aise. Pour payer José nous comptons sur la solidarité des habitants du Breil, de Nuillé le Jalais, de Soultré ou d'Ardenay par la vente chaque automne de notre calendrier. Nous vous en remercions. Nous accueillons des musiciens débutants ou confirmés; donc si vous pratiquez un instrument de musique n'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Raynald Bajolet président de la société musicale
02 43 76 56 72



Lors du concert de Printemps des musiciens ont été mis à l'honneur Médaille d'OR pour Mr Jean Brault 85 ans et 36 ans de musique, Mr André Rapicault 88 ans 40ans de musique et Médaille d'OR avec palme pour Mr Raymond Barbier 86 ans et 75 ans de musique.



Les Amis de l'orgue et de la chorale St Pierre

4, place St Pierre - 72370 LE BREIL/MERIZE

L'association des amis de l'orgue du Breil a présenté 2 concerts en 2018.

Le dimanche 17 juin, l'Ensemble instrumental « L 'oiseau Lyre », dirigé par Mme Pellemoine, interpréta de très beaux airs, couvrant 3 siècles de composition classique et d'airs populaires. Un concert très varié et plein de charme.

Dimanche 7 octobre, la Chorale « Au clair matin », rattachée au mouvement « À Cœur Joie » a également ravi le public grâce à la vitalité de son chef Mr Cottreau, ainsi qu'à la grande qualité du travail des choristes et de leur soliste Mme Méry. Remercions aussi Mme Laurent pour l'accompagnement au piano. Réjouissons nous pour de tels partages enchanteurs que nous offrent les musiciens !

En 2019, nous recevrons :

◆ Dimanche 19 mai

La chorale « Arc en Ciel » dirigée par Mr Davera.

◆ En octobre « Choral'in » sous la direction de Mme M.C Vaucelles.

Bienvenue à tous, en musique !

« Sans la musique, la vie serait une erreur. » Nietzsche.



S'ÉPANOUIR

LES BRODEUSES BREILLOISES

L'année passée s'est déroulée dans la bonne humeur comme à notre habitude

Nous avons fait plusieurs expositions :

- ◆ Un très bon marché de Noël au Breil dans une ambiance très conviviale
- ◆ Aussi le marché d'hier et d'aujourd'hui toujours au Breil. Une pluie fine dans la soirée n'a pas gêné la bonne journée.

Et Nous sommes toujours prêtes à accueillir de nouvelles brodeuses.

S'adresser auprès de Mme Pilon – 02 43 76 24 64



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

COMPOSITION DU BUREAU :

| | |
|-----------------------|--|
| Présidente : | Dominique FONTAINE |
| Vice-Présidente : | Mauricette VERRON |
| Secrétaire : | Christine COUPRIE |
| Secrétaire Adjoint : | Dominique COUPRIE |
| Trésorière : | Pierrette HATTON |
| Trésorière Adjointe : | Colette SÉNÉ |
| Responsable voyage : | Mauricette VERRON |
| Membres : | Daniel HATTON, Alain LE MAY, Chantal BOISSÉ |

Avec 149 adhérents et 27 sympathisants, le Club GÉNÉRATIONS MOUVEMENT poursuit ses activités habituelles : boules le mardi après-midi avec Alain et Dominique, cartes et jeux de société le jeudi après-midi une semaine sur deux animé par Pierrette et Daniel. Cette année nouveauté deux après-midi « marche » par semaine sous la responsabilité d'Annick. : le mardi à 14 h 30 petite marche de 4 kms env. et le vendredi à 13 h 45 grande marche de 8 km env. Il est toujours possible de réfléchir et de créer d'autres activités, nous attendons vos suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous avons organisé un loto, un concours de boules, deux concours de belote avec des résultats très satisfaisants, malheureusement le peu de participants à nos quatre après-midis dansants a réduit à néant tous nos bénéfices. En septembre, 53 adhérents sont allés visiter la vallée du Loir en autorail et l'après-midi la visite de musikenfête à Montoire a réjoui tous les participants. Comme chaque année également, nos jardiniers ont participé à la réalisation du jardin au comice de Lombron pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Toujours d'actualité, si vous êtes intéressés, le Club propose de vous accompagner au marché en minibus un mercredi sur deux. Capacité du minibus : 8 personnes. Les modalités restent à définir. Dans l'immédiat, il vous suffit de téléphoner au 02.43.80.56.08 ou 06.24.97.27.16 pour nous dire simplement si vous êtes intéressé.



Notre Conseil d'Administration ne compte que 9 membres. Il devient nécessaire de l'étoffer. C'est pourquoi nous vous invitons à venir grossir les rangs de notre Association. Je vous rappelle que notre club est ouvert à tous et à toutes quel que soit votre âge. Si vous souhaitez jouer aux boules, marcher ou vous distraire avec des jeux de cartes ou autres jeux de société, jouer au bowling, du swing-golf ou faire des voyages, venez nous rejoindre. Vous y retrouverez un accueil chaleureux et l'occasion de passer quelques bons moments de convivialité. Après les Fêtes de fin d'année, le jeudi 10 janvier, tous les adhérents et sympathisants sont invités à assister à l'Assemblée Générale lors de laquelle ils éliront le Conseil d'Administration.

Tous les Membres du Conseil d'Administration et moi-même nous tenons à votre disposition pour vous faire partager notre enthousiasme et notre détermination. A très bientôt de se revoir. Bien amicalement.

Dominique FONTAINE 02.43.80.56.08

Prochaines manifestations

10 janvier 2019 Assemblée Générale du Club

24 mars 2019 Loto organisé par GM

et l'Amicale des sapeurs-pompiers



ART ET EXPRESSIONS

9 rue du Général DE GAULLE - 72370 LE BREIL/MERIZE
Tél : 02.43.82.46.02

LE BUREAU :

Présidente : Mme Maryvonne Schraauwers
Secrétaire / trésorière : Mme Nathalie Fromont

L'Association « ART ET EXPRESSIONS » vous propose pour l'année 2018-2019:

Deux cours de dessin : dans la salle des associations (salle polyvalente)

◆ Un cours pour les ENFANTS, les mercredis de 14h00 à 16h00, toutes techniques avec Mme Maryvonne SCHRAAUWERS (avec 11 places), sauf vacances scolaires.

◆ Un cours pour les ADULTES et ADOS, avec Mr TZAKIS (peintre reconnu) les mercredis soir de 19h00 à 21h00, toutes techniques, sauf vacances scolaires.

Nous avons organisé pendant l'année 2018 :

◆ Une exposition à Volnay : du 14 au 15 Avril 2018

De 10h à 18h à l'espace Culturel (salle polyvalente) où les visiteurs sont venus nombreux.

Nous espérons pour l'année 2019 pouvoir de nouveau exposer au Breil/Mérisé.

Artistiquement
Le bureau



CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS

Nombre d'interventions depuis le début de l'année : 238.

140 secours à personnes – 46 accidents de la route – 36 feux- 16 interventions diverses

La caserne compte un effectif total de 28 pompiers volontaires dont 5 femmes. Un recrutement a eu lieu en 2018, Mme Beuvier Camille habitant le Breil Sur Merize. La caserne des sapeurs-pompiers continue de rechercher des SP volontaires.

Pour plus d'information contacter le chef de centre le Ltn Franck Plais

☎06 07 24 28 20

L'amicale tient à féliciter Mr Aubry Dominique, champion départemental au cross en catégorie vétérans 2, qualifié au cross national à Moirans dans l'Isère où il s'est classé 114ème sur 301.



S'ÉPANOUIR

AFN - ACPG - OPEX

Cette année 2018 a encore été riche en activités pour la section du Breil et des environs.

En Janvier, l'Assemblée Générale s'est tenue à Nuillé le Jalais en présence du Maire et de celui du Breil.

Le bureau a quelque peu évolué avec l'arrivée de Mr Autier et de Mr Terel.

Le rapport moral ainsi que le compte-rendu financier ont été adoptés à l'unanimité.

Composition du bureau : Président Mr J. Pilon, Vice-Président JP. Autier, Secrétaire M. Choplin, secrétaire adj M. Verron, Trésorier L. Marchessin, Trésorier adj J. Fuentess.

Membres : H. Avignon, L. Chartier, L. Derouineau, CL. Lejeune, J. Leroux, L. Jegou, A. Terel

◆ Le 22 Avril nous étions nombreux à représenter la section au Congrès Départemental qui s'est déroulé dans une ambiance très sympathique.

◆ Le 16 Juin notre traditionnel pique-nique a eu lieu sur le stade du Landon et cette année nous avons innové car un cochon à la mode Tahitienne a été servi par nos amis Terel.



◆ Le 15 Septembre, notre voyage nous a permis de déguster un succulent repas en train et de visiter une miellerie.

◆ En ce qui concerne notre Coq au Vin, il a rassemblé plus de 200 convives et a permis à tous de se dépenser sans compter sur la piste de danse et ensuite de se désaltérer au bar.

Nous avons promis de prendre en compte l'année prochaine les quelques remarques qui nous ont été faites de manière fort courtoise.



Cette année c'était le centième anniversaire de l'Armistice de 1918 et environ 120 personnes dont beaucoup d'enfants étaient présentes au Monument aux Morts afin de montrer à nos anciens que nous ne les oublions pas.

La section sera présente dans les communes environnantes ainsi qu'aux cérémonies organisées au niveau Départemental.



COMITÉ DES FÊTES

ACTIVITÉS DU COMITÉ DES FÊTES 2018

- ◆ Ce sont 195 enfants scolarisés qui ont assistés à la salle polyvalente à deux spectacles dont un le matin pour les plus petits, le repas pris tous ensemble puis le Père Noël a distribué les friandises. Le 2ème spectacle avec les grands a commencé.
- ◆ Le 21 janvier vous avez pu participer au loto organisé en collaboration avec la gymnastique volontaire. 226 personnes étaient présentes.



- ◆ Le repas des cheveux blancs a eu lieu le 22 avril offert par la municipalité et organisé par le comité des fêtes. Ce déjeuner rassemble 105 personnes dont 77 de plus de 70ans. Ce repas est préparé et servi par le restaurant du Dauphin et M.FELIE Christian a animé le repas. Nos 2 doyens ont reçu en cadeau des paniers garnis.
- ◆ Le 27 mai, sur le site du Landon, le Marché d'hier et d'aujourd'hui ainsi que le bric à brac, lésé par la tempête et les orages n'ont attiré que 100 exposants. Ce sont 230 personnes qui ont dégusté et apprécié le cochon grillé. Nos exposants habituels sont venus. En cheminant, vous avez pu déguster des fromages, miel, vins, cidre. L'association des brodeuses a exposé leurs travaux. L'animation a

été assurée par les troubadours cénomanes de Parigné L'Evêque.

- ◆ Le 3 juin, nous avons participé à la fête européenne des jardins à Bois Doublé.
- ◆ Pour la fête de la musique, le 26 juin, le CDF a aidé pour la réussite de cette fête.
- ◆ A l'initiative de la COMCOM qui organisait 4 apéros concert à Bois Doublé à St Célerin, le CDF a participé le 06 juillet en tenant la buvette et la préparation des toasts.
- ◆ Lors de la soirée champêtre du 13 juillet, 400 repas ont été servis avec une aubade par la musique du Breil La retraite aux flambeaux a déambulé dans les rues avec l'harmonie de Courdemanche accompagnée de nos majorettes qui ont exécuté quelques danses puis un superbe feu d'artifice a été tiré. L'orchestre GÉNÉRATION a animé le bal de cette soirée dans la bonne humeur.
- ◆ Notre dernière manifestation est le loto, en partenariat toujours avec la gym volontaire, qui s'est déroulé le 1ernovembre à la salle.

Nous avons réuni nos bénévoles et leurs conjoints, pour un repas préparé par le traiteur Thierry Griveau de Montfort le 21 novembre, à la salle polyvalente du Breil en remerciement de leurs aides.

L'assemblée générale a lieu le 09/11/18 à 20h30 en présence de 25 personnes.

Le bureau se compose de : M.JUGÉ Didier président, M. PÉAN Gérard vice-président, M.PÉAN Alexis trésorier, Mme LESAINÉ Evelyne secrétaire.

Les membres : M.POULAIN Jean-Marc, Mme PEAN Brigitte, M. MARAIS Jean- Claude, Mr Jean-Jacques Fournigault, Mme TEREI Leïla, M. TEREI Adrien, M. GUILLIN Benoit.



Union Sportive Breilloise

Dix-sept dirigeants gèrent le club avec comme bureau :

Président : RICHARD Didier
 1^{er} Vice-Président : CHAUVET Bernard
 2^{ème} Vice-Président : RAPICAULT Gérard
 Secrétaire : RAPICAULT Didier
 Secrétaire jeunes : AVIGNON Dominique
 Trésorier : LEPOTIER Katia

Dirigeants : POULAIN Guy, CHAUVIN Éric, PLOUZEAU Christophe, GUIN Patrick, BEAUDRON René, PLOUZEAU Nicolas, HUMBLLOT Anthony, VERRON Gaël, GRONDIN Johnathan, BESNARD Christophe, BERTRAND Philippe.



Saison 2018-2019. L'effectif au sein de l'école de foot est le suivant :

- ◆ 32 enfants en U6 à U9 (5 à 8 ans)
 - ◆ 9 enfants en U10 et U11 (9 et 10 ans)
 - ◆ 15 enfants en U12 à U18 (11 à 18 ans) qui jouent avec l'entente des Brières
 - ◆ 13 Filles inscrites dans un championnat féminin en catégorie U13.
- Plus 6 enfants U9 participant à des plateaux spécifiques à leur catégorie.
- ◆ 34 seniors Foot à 11 jouant le dimanche
 - ◆ 12 seniors Foot à 7 jouant le vendredi soir
 - ◆ 11 vétérans en entente avec Connerré
 - ◆ 22 seniors Filles qui ont intégré le championnat de foot à 8

Soit 15 équipes accompagnées chacune d'un éducateur ou d'un bénévole .

Nous avons formé un arbitre Léo Bertrand qui nous permettra de régulariser notre situation vis à vis la ligue.



U-S BREILLOISE BILAN FINANCIER AU 01/07/2018

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| LIGUE DISTRICT | 3 797,35 € | SUBVENTION CNDS | |
| ligue Formation pour éducateurs | 699,00 € | | |
| district | 1 881,18 € | | |
| District Formation pour éducateurs | 45,00 € | SUBVENTION CONSEIL GENERAL | 300,00 € |
| ENTRAINEUR SENIOR | 500,00 € | LICENCES | 9 492,00 € |
| ENTRAINEUR JEUNES | 2 130,00 € | SUBVENTION LE BREIL | 1 200,00 € |
| SPORT ADAPTE | | SUB NUILLE ARDENAY SURFONDS | 370,00 € |
| ABRI | 0,00 € | SUB SOULITRE | 120,00 € |
| EQUIPEMENTS (vetements, cadenas..) | 1 722,91 € | Participation joueurs (sweat) | 290,00 € |
| frais déplacement (commission arbitre) | 420,30 € | | |
| survetements | 0,00 € | Don maillot u9 | 540,00 € |
| frais ancv | 5,00 € | us bouloire | 125,00 € |
| MAILLOT U9 | 545,80 € | | |
| entente saint mars | 800,00 € | | |
| TOTAL | 12 546,54 € | TOTAL | 11 772,00 € |
| TRACAGE TERRAIN | 300,00 € | BUVETTE | 1 699,18 € |
| aménagement buvette | 645,52 € | resultat marche | 652,08 € |
| calendrier et carnet | 974,30 € | calendrier | 2 413,15 € |
| panneaux affiche pub | | publicite | 1 240,00 € |
| SECRETARIAT SITE INTERNET CREATIC | 230,00 € | don | 1 653,00 € |
| | | resultat choucroute | 1 232,98 € |
| AG LE BREIL | 736,77 € | resultat loto | 1 858,53 € |
| | | resultat loto | 37,19 € |
| BOISSONS | 943,26 € | BUVETTE AG le breil | 213,43 € |
| BOUL,VIVAL,BOUCHER | 1 014,85 € | RESULTAT AG DISTRICT | 150,33 € |
| DIVERS | 113,50 € | | |
| PHARMACIE | 92,83 € | | |
| label | 116,50 € | | |
| tournoi récompenses jeunes FOOT A | 637,35 € | location camion | 433,00 € |
| ASSURANCE camion et RC | 956,11 € | divers (intérêt) | 11,10 € |
| Rb Prêt véhicule | 3 156,60 € | | |
| carburant et accessoires | 1 438,07 € | | |
| Frais entretien véhicule | 0,00 € | | |
| ENTRETIEN MATERIEL | 77,78 € | | |
| TOTAL | 11 433,44 € | TOTAL | 11 593,97 € |
| total dépenses | 23 979,98 € | total recette | 23 365,97 € |
| différence dépenses /recettes | -614,01 € | | |
| resultat | 23 365,97 € | resultat | 23 365,97 € |
| solde banque caisse | 6 125,33 € | | |

« BUDGET »

Financièrement notre situation est saine, nous allons essayer de remettre en état notre tribune qui nous appartient avec l'aide de nos bénévoles.

Nous mettons toujours à disposition notre véhicule 9 places aux autres associations de la commune et des communes environnantes, à nos sponsors, voir les personnes participant à la vie du club (renseignements auprès de Sonia Garnier Jeandel tél 06 11 22 14 97). Nous remercions la commune pour l'effort consenti pour la construction des nouveaux vestiaires .Nous pouvons ainsi juxtaposer foot féminin et foot masculin. L'apport du club house a apporté une convivialité entre les joueurs et nous permet de recevoir les équipes adverses.

Notre AG aura lieu le samedi 29 juin 2019, nous recherchons des bénévoles car nous en perdons 2 par an. Si cette situation continue, à court terme , nous serons dans l'obligation de supprimer des équipes de jeunes, voir mettre la pérennité du club en péril. Un rapprochement avec d'autres clubs aux alentours pourrait être envisagé, mais ils sont pas mieux lotis que nous.

Nous organisons :

- ◆notre CHOUCROUTE le SAMEDI 2 MARS 2019
 - ◆une MARCHÉ GOURMANDE le SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019
- et un loto au mois de Mai à ST MARS D'OUTILLE.

Pour tous renseignements : 06 18 01 70 62.



ASSOCIATION GYM-LOISIRS :

17 rue du 11 Novembre 1918
72 370 LE BREIL/MERIZE
Tél : 02.43.82.71.65

Vous propose pour cette nouvelle année 2018-2019 des cours de gym adultes et Adolescents et des cours d'Arts du cirque pour enfants.

Les membres du bureau sont :

Président : Mr LEBRETON Frédéric – tél : 02.43.89.76.50
Vice-présidente et Professeur de gym : Mme SCHRAAUWERS Maryvonne
Secrétaire : Mme DA SILVA Céline – tél : 02.43.76.07.83
Trésorière : Mme FROMONT Nathalie – tél : 02.43.82.71.65

Deux cours vous sont proposés par semaine, dans la salle polyvalente du Breil/ Mérisse (salle des associations) sauf vacances scolaires:

◆Un cours de GYM ADULTES et ADOLESCENTS (gym douce),
Les Mardis soir de 19h30 à 20h30 (10 places) avec Mme Maryvonne SCHRAAUWERS, travail avec ballons sur la méthode PILATE, abdos et étirements...

◆Un cours D'ARTS DU CIRQUE, les Lundis soir:
De 18H30 à 20h00 pour les + de 6 ans (14 places).
Avec Yannis de la troupe « du Cirque d'Ange Heureux » de Tresson (Suivant planning).



Nous avons clôturé l'année scolaire 2018 avec le spectacle de cirque du Lundi 18 Juin (dans la salle des associations) avec les familles des enfants du cirque et Mme Moisé Tania (représentant la mairie). Spectacle qui c'est suivi du pot de l'amitié.

Nous nous excusons pour toutes les demandes d'inscriptions que nous n'avons pas pu honorer, faute de places pour cette nouvelle rentrée.

Sportivement le bureau



LE CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Vous propose 2 cours dynamiques et conviviaux, animés par des éducateurs sportifs diplômés.

Le LUNDI : 19h à 20h, avec Déborah :
Un cours de gym tonic qui propose échauffement, abdos fessiers, cardio, renforcement musculaire, stretching.

Le JEUDI : 10h 30 à 11h30, avec Manu :
Un cours de gymnastique adapté aux capacités de chacun qui combine l'équilibre, la coordination motrice, le renforcement musculaire

L'association organisera un loto le dimanche 20 janvier 2019

Pour tous renseignements, contactez la présidente, Claudine MAINGOT, au 02 43 89 84 58 ou au 06 75 18 50 86.



S'OXYGÈNER

LES MAJORETTES DU BREIL

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Mme PAQUIER Laurence
Vice-président : Mr POISSENOT Samuel
Trésorier : Mr LACHAISE Pierre
Trésorier adjoint : Mr PAQUIER Thierry
Secrétaire : Mme ATIER Karine
Secrétaire adjoint : Mme DUBRAY Céline
Membres du bureau : Mme LECORDIER Manuela, Mr ROSSIGNOL Dominique, Mme MORIN Thérèse, Mme GRANGER Annabelle, Mme MILET Nathalie, Mme ROSSIGNOL Valérie, Mme BOYER Anne-Sophie, Mme NIBEAU angélique, Mlle GRANGER Laurine, Melle PAQUIER Amélie et Mr GRANGER Antonin



Le groupe se constitue de 23 filles + 1 garçon, 2 porte-drapeaux

Nous organisons chaque année un loto le 17 février 2019, notre gala le 13 avril 2019, notre vide grenier le 28 juillet 2019, notre assemblée générale le 30 Septembre 2019 et un loto le Dimanche 6 Octobre 2019)



Les filles récompensées de l'année

Sorties prévues : Le 13 juillet 2018 (fête nationale du BREIL) sous réserve

INFO : Un site internet personnalisé sur l'Association des Majorettes vient d'être créé : <http://www.lesmajorettesdubreilsurmerize.fr>



UNION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DU BREIL SUR MÉRIZE

Depuis peu Mikaëla Vaillant a repris la présidence de l'UACB (Union des Artisans et Commerçants du Breil sur Mézize).

Fort de ses 14 adhérents, l'UACB a encore marqué les esprits cette année par l'organisation de son Loto et de sa Dizaine Commerciale, qui ont très bien marché.

De nombreux projets vont voir le jour courant 2019 dans le but de dynamiser notre ville.



Tennis de table loisir



ESPRIT DE DÉTENTE, DE CONVIVIALITÉ ET PLAISIR DE L'EXERCICE PHYSIQUE.

L'association LE BREIL PING PONG CLUB a été créée en 2015.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Christophe Parmentier

Secrétaire : Hervé Lebreton

Trésorier : Mickael Thibaut

L'association s'adresse aux adultes avec un format loisir.

Nous disposons de 5 tables et d'un robot lanceur de balles pour nos entraînements.

Les séances ont lieu le jeudi soir à partir de 19h30.

La cotisation avec licence loisir comprise pour la saison 2018-2019 est fixée à 35 euros.

Vous pouvez venir nous rencontrer et tester (3 séances d'essais gratuites).

Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas nous contacter au 06-18-26-02-24 ou sur breil.ppc@gmail.com.

Sportivement, le bureau.



ASSOCIATION TENNIS BREILLOISE

L'Association de Tennis Breillois compte 25 adhérents.

L'ATB a organisé pour la 7ème année consécutive le tournoi de tennis de la Godinette qui s'est joué de Avril à Juin et ponctué par un repas convivial. Une quarantaine de joueurs ont participé.

Le tournoi, qui sera réitéré l'année prochaine est ouvert à tous quel que soit le niveau avec des catégories simple homme, simple femme et un tournoi enfant.

A vos agendas : prochain tournoi en avril 2019 pour une finale le 8 Juin 2019!

L'ATB a aussi organisé un tournoi de Molky en début d'année qui sera lui aussi réitéré en le 18 mai 2019.

Pour nous rejoindre, les adhésions sont à prendre l'épicerie du Breil, cette adhésion vous permet d'obtenir une clef qui vous donne accès au cours de tennis pour l'année entière (à partir de Janvier). Prix : 25 euros par adulte et 15 euros par enfant.

Pour toute autre demande : breil.atb@gmail.com

Le bureau se compose de :

- Président : Mr Bailleul Anthony
- Trésorier : Mr Poitou Mickael
- Trésorier adjoint : Mr Cissé Emmanuel
- Secrétaire : Mr Le Breton Hervé
- Secrétaire adjoint : Mr Grouhel Cécilian
- Pyrograveur officiel du club : Mr Cadio Yann



Nos Entreprises

ARTISANS

| | | |
|---|------------------------|----------------|
| Garage du Stade – Renault | 36 rue du G. de Gaulle | 02 43 89 83 00 |
| Menuiserie Ebénisterie Breilloise | ZA du Landon | 02 43 76 97 31 |
| Maçonnerie Serge Pasquier | 4 rue des 4 Vents | 06 71 48 62 24 |
| Entreprise Générale du bâtiment SARL Les Landes | 2 chemin des Landes | 02 43 82 60 01 |
| Plombier Chauffage Sanitaire – Electricité Energie renouvelable Paul Lemoine | | 06 20 24 01 01 |
| Charpentier Couvreur EURL Guillard | ZA du Landon | 02 43 82 69 90 |
| Plombier Chauffagiste Dépannage J-J Fournigault | 4 Les Mézières | 06 13 35 03 75 |
| Coiffure Le Petit Salon de Nathalie – N. Boudaud | 1 rue du G. de Gaulle | 02 43 89 81 53 |
| Coiffure Nadège – Nadège Riolon | 4, place de Verdun | 02 43 76 92 87 |
| Institut de Beauté « Ô p'tit soin d'Aur » Mme Vilfour | 1 rue du 11 Novembre | 02 43 17 05 33 |
| Prothésiste ongulaire – Déborah Chrétien | Falbala.fr21@yahoo.fr | 06 03 64 64 30 |
| Créatrice Bijoux Textiles Accessoires Mode AKOZD'L – Nathalie Saussereau | ZA du Landon | 02 72 16 10 79 |
| Fleuriste « MV Création » – Mickaëlla Vaillant – mv-creations@mv-creations.fr | 1 Rue du G.de Gaulle | 06 87 25 86 14 |
| Photographe/Vidéaste – Nicolas Tesson | new.nrealisation.fr | 06 58 27 36 36 |

COMMERÇANTS

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE :

| | | |
|---|-----------------------------|----------------|
| EPI SERVICE Alimentation Générale Mr Mohamed DAJMOAA | 7 rue du Général de Gaulle | 02 43 89 83 49 |
| Café Restaurant Le Dauphin – Gérard Fontaine et Alain Laforêt | 6 rue du G. de Gaulle | 02 43 89 83 12 |
| Restaurant La Quinte Feuille | Domaine de Pescheray | 02 43 89 86 07 |
| Boulangerie Pâtisserie Aurélie et Julien Rousseau | 7 place de Verdun | 02 43 89 83 33 |
| Café Tabac Le Pin de Sucre – Sandrine et Laurent Legeard | 21 rue du G. de Gaulle | 02 43 89 84 30 |
| Discothèque Club le Disco Teck | L'Arche | 02 43 89 81 99 |
| « 3G immobilier » – Marie-Christine Joubert | mc.joubert@3gimmobilier.com | 06 15 26 42 38 |
| Bar à tapas « Paso De Lado » Mme Schwimmer-Mr Fernandez | 2 Rue du 11 Novembre | 09 82 35 57 59 |

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Maçonnerie / Isolation / Restauration / Divers

Mr Marc Leber

marc.leber@yahoo.fr

☎ 02 43 25 99 95 / 06 75 75 13

Nutri-élevage

Laurence LACHAISE

Technico-commerciale
PRODUCTIONS ANIMALES



06 19 89 15 37

La Petite Herbaudière
72370 Le Breil-sur-Mérize
nutri-elevage@yahoo.fr

NUTRI-ÉLEVAGE
Mme Laurence Lachaise
nutri-elevage@yahoo.fr
La Petite Herbaudière
06 19 89 15 37

Peinture Décoration Sol, placo, Faïence....

« Au goût du Jour »

Mr Jérémie Lacressonnière

Rue Coupvy

06 63 86 15 05



Le Domaine de Pescheray est l'un des établissements de l'Association des Cités du Secours Catholique. La « Cité de Pescheray » comprend un E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) qui permet l'accès au travail à 70 personnes en situation de handicap.

L'ESAT offre un support de travail par des activités économiques et touristiques dont le ZOO, le Restaurant, l'atelier entretien d'espaces verts et l'atelier forêt.



La vente de bois de chauffage -

Entretien de nos espaces boisés et vente toute l'année de bois chauffage.
Contacter le 06 77 26 32 25 ou au 02 43 89 83 62.



Le Zoo - (nourrissage, soin des animaux et accueil des visiteurs).

Ouvert le mercredi après-midi, samedi, dimanche, vacances scolaires et jours fériés de février à mars et de septembre à novembre et tous les jours d'avril à août (retrouvez les horaires et jours d'ouverture sur www.pescheray.com).



L'atelier Technique

Il est en charge de l'entretien général du site (château, enclos du parc, restaurant,...).



L'entretien d'Espaces Verts -

Après des particuliers, entreprises et collectivités locales (tonte, taille...).



La restauration - (préparation et service des repas pour la clientèle et le personnel de Pescheray et réalisation de prestations pour les particuliers et entreprises).

Ouvert tous les midis toute l'année (hors vacances de Noël).

Les services d'hébergements

La Résidence des Goélands située dans le bourg du Breil sur Mézize accueille 17 usagers.

Un **SAVS** (Service d'Aide à la Vie Sociale) et un **FHSA** (Foyer d'Hébergement Semi Autonome), accompagnent 44 personnes en situation de handicap à leur domicile.

La section annexe

Ce lieu permet aux travailleurs à temps partiel d'accéder à des activités extra-professionnelles (travaux manuels, sorties, marche nordique, atelier cuisine, etc...).

Chaque année, la section annexe nous aide à la décoration de nos soirées à thème mais aussi à l'animation du site (journée du patrimoine, journée crêpes au Zoo).



LE DOMAINE DE PESCHERAY

Actualité 2018

L'arrivée du nouveau responsable animalier au zoo de Pescheray a apporté un regard neuf et un vent de fraîcheur sur le parc.



Présentation en quelques mots :
Anthony CIREFICE a travaillé 8 ans en tant que soigneur animalier au parc zoologique de Thoiry (spécialité « grands carnivores »), puis il est devenu responsable de la formation de « soigneur animalier » au CFPPA de Vendôme.

Les nouveautés 2018 au parc :
Terminée « la mini ferme », désormais les visiteurs peuvent découvrir « la ferme du monde » avec des espèces très diverses et moins connues du public. Une nouvelle aire de jeux a vu le jour cet été pour le plus grand plaisir des enfants, près de l'accueil buvette. En plus des nouvelles espèces de la ferme du monde, le parc a également accueilli de nou-



veaux animaux; des alpagas, des makis cattas, ou encore des nandous.



Le parc a proposé pour la 1^{ère} fois 3 dates en septembre et octobre dans le but d'observer les cerfs en période de brame, au cours d'une visite guidée nocturne. Ces soirées ont rencontré un vrai succès et seront reconduites en 2019. Le zoo a réalisé une belle saison estivale et termine l'année 2018 avec 48000 visiteurs. De nouveaux travaux dans le parc sont en cours et sont prévus l'année prochaine.

Cette année la Section Annexe de l'ESAT a pu participer aux Olympiades des sections annexes, organisées par l'ADAPEI de la Sarthe sur le site du château de Pescheray. L'objectif de cette journée était de partager un moment convivial et rencontrer des personnes issues d'autres sections annexes mais ce fut également l'occasion de fêter les 20 ans de celle de Pescheray.



Lors de la journée du patrimoine le dimanche 16 septembre, le domaine proposait de redécouvrir des bâtiments restaurés tels que la fabrique, le porche ou encore la chapelle. Cette journée ensoleillée aura attiré une centaine de curieux sur les 2 visites guidées.



RAPPEL TARIFS POUR LES BREILLOIS :

Tarif réduit au Zoo sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Tarifs individuels 2019 :

Adulte : 13.50€
Ado de 13 à 17ans : 11.50€
Enfant de 3 à 12ans : 9€
Enfant de -3 ans : gratuit

Tarifs réduits 2019 :

Adulte : 11.50€
Ado de 13 à 17ans : 9.50€
Enfant de 3 à 12ans : 7€
Enfant de -3 ans : gratuit

Pass annuel 2019* :

Adulte : 34,00€
Ado de 13 à 17ans : 29,00€
Enfant de 3 à 12ans : 24,00€
Enfant de -3 ans : gratuit

*valable 1 an à partir de la date d'achat

Coordonnées :

Domaine de Pescheray 72370 LE BREIL SUR MERIZE
info@pescheray.com ou au 02 43 89 83 62 (accueil administratif)
Accueil boutique : 02 43 89 86 04 / Restaurant : 02 43 89 86 07
Site internet : www.pescheray.com





Le Pays du Perche sarthois, est une structure de coopération et de mutualisation pour la mise en oeuvre de projets de développement du territoire. Les adhérents sont les Communautés de communes Maine Saosnois, Gesnois Bilurien, Huisne sarthoise, Vallées de la Braye et de l'Anille et le Conseil départemental de la Sarthe. Le territoire regroupe 87 communes et près de 84 000 habitants.

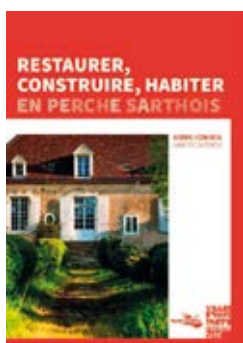
Le Perche sarthois mène des missions principalement :

- ◆ de valorisation du patrimoine, dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire,
- ◆ de développement de l'offre touristique locale et de la promotion touristique,
- ◆ dans le domaine de l'environnement et du développement durable,
- ◆ pour la mise en oeuvre de politiques contractuelles, avec l'Europe, l'Etat et la Région.

Prolongation du MACS ! des aides pour les artisans et commerçants :

Le Perche sarthois mène deux dispositifs d'aides financières, l'un régional, l'autre européen, à destination des entreprises artisanales et commerciales. Ces aides sont destinées à accompagner les projets d'investissement des entreprises locales, s'agissant d'acquisitions de matériels professionnels neufs ou d'aménagement de locaux. Le taux d'aide est de 30%, pour une subvention maximale de 15 000€.

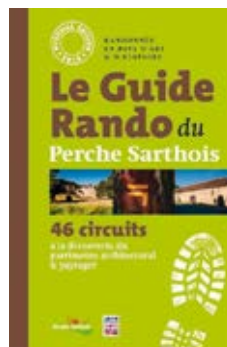
Artisans, commerçants, n'hésitez pas à nous contacter pour faire le point sur votre projet.



Une nouvelle publication : Guide-conseil habitat durable, « Restaurer, construire, habiter en Perche Sarthois »

Après la publication d'un premier guide-conseil en 2003,

ce document de 58 pages richement illustré d'exemples locaux est un recueil de connaissances liées à l'expertise développée au sein du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois en matière d'urbanisme, de construction et surtout de restauration de l'habitat. S'il ne donne pas de recettes toutes faites, ce guide propose des clés de compréhension de l'architecture du territoire et un cheminement méthodologique pour aborder les projets de construction et de restauration. Sorte de vadémécum des questions à se poser en matière d'habitat, ce guide-conseil est disponible gratuitement en version papier, au Perche Sarthois ou dans les mairies et en version numérique sur le site internet (rubrique brochure / Pays d'art et d'histoire).



La nouvelle édition 2018 du Guide Rando du Perche Sarthois est disponible !

Edité pour la première fois en 2011, le Guide Rando du Perche Sarthois fait peau neuve et revient en cette fin d'année 2018. Pour cette nouvelle édition, le Perche Sarthois a sélectionné 46 circuits de randonnée pédestre sur des

critères précis. Ceci afin de garantir des itinéraires de qualité, entretenus et correctement balisés. 6 nouveaux circuits identifiés sur les communes de Bessé-sur-Braye, Boessé-le-sec, Courcemont, Sillé-le-Philippe, Surfonds, Saint-Gervais-de-Vic et la Chapelle-Huon font leur apparition. Au fil des 600 kilomètres de sentiers, parcourez les vertes vallées et collines boisées qui font la réputation du Perche Sarthois, un territoire où il fait bon vivre et randonner. Disponible en office de tourisme et dans les sites partenaires au prix de 6 €.

Tous les documents, toute l'actualité du Perche Sarthois sont à retrouver sur le site internet www.perchesarthois.fr ou sur la page Facebook du Perche Sarthois : <https://www.facebook.com/perchesarthois>

Contact : Tél. 02 43 60 72 77 - Perche Sarthois, 24 avenue de Verdun BP 90100 72404 La Ferté-Bernard



PERMANENCES DES SERVICES DU CENTRE SOCIAL DE MONTFORT LE GESNOIS

PETITE ENFANCE

RAMPE (Relais Assistants Permanences dans les Maternels Parents communes les matins et Enfants)

accueil sur RDV mardi jeudi et vendredi 13h45 à 17h00

02.43.76.70.25

LES MULTI ACCUEILS

Lombron : « Les Queniaux » Du lundi au Vendredi - La Tasse de 7h30 à 18h30

Réservation au 02.43.89.47.44

Montfort le Gesnois : « Le Mille Pattes » Du lundi au vendredi - 53 rue H. Broutelle de 7h30 à 18h30

Réserv. au 02.43.89.87.96

Connerré : « La maison des lutins » Du lundi au Vendredi - Avenue de Verdun de 7h30 à 18h30

Réservation au 02.43.82.53.37

Saint Corneille : « Le jardin des p'tits loups » Du lundi au Vendredi - 3 al. des hortensias de 7h30 à 18h30

Réservation au 02.43.57.05.80

PERMANENCES EXTÉRIEURES

Psychologue : Sur rendez-vous - Mme Tep Candice

06.66.59.30.28

Assistante sociale : Jeudi de 9h à 12h - Mme Marquentin

Carsat : 1er Mardi du mois - Sur Rendez-vous

Famille Rurales : Mardi de 14h à 16h - Mme Cissé Le Mans

02.43.39.75.01

Mission Locale : Sur Rendez-vous La Ferté Bernard

02.43.71.70.33

PMI Pesée : 1 Jeudi sur 2 - Sur Rendez-vous.

02.43.89.50.29

RSA : Sur Rendez-vous

02.43.89.50.29

Shiatsu : Sur rendez-vous - Mme Landry Nathalie

06.82.90.77.20

Hypnose Ericksonienne : Sur rendez-vous - M. Léger Jean Pierre

06.25.66.37.71

Conciliateur de Justice : 1er mardi et 3ème jeudi M. Boulay De 9h à 12h rendez-vous

02.43.76.70.25

Accompagnante énergétiques et réflexologie plantaire : Sur rendez-vous - Mme Robin

06.78.16.04.09

CIDFF : 2ème mardi et 4ème mardi - Mme Causy Sur rendez-vous

02.43.76.70.25

CLIC : antenne de Bonnetable - Mme Aumand - clic.2territoires.bonnetable@sarthe.fr

02.43.29.00.01

Alcool Ecoute : 2ème mardi du mois à 20h00 - Salle Thoury

Weight Watchers : Mardi de 17h30 à 20h - Salle Thoury

Naturapathie et ateliers cuisine : Mme MANGA sur rendez-vous

06.63.77.80.60

PERMANENCE DU CENTRE SOCIAL

Encadrement Patchwork couture : Jeudi de 13h45 à 16h15

Épicerie solidaire : Mardi et samedi 9h - 12h / Jeudi de 14h - 18h

Tricot : Mardi de 14h00 à 16h30

Lieu d'écoute : Mardi de 9h - 12h / Samedi de 9h - 12h (1er et 3ème samedi du mois à l'épicerie solidaire)

Cyber Base Emploi : Lundi au Jeudi 9h-12h et de 13h30 à 17h Vendredi 9h-12h (animateurs présents)

L'objet associatif du centre social est la proximité et le service à tous les habitants du territoire décliné au travers des différentes actions menées pour et avec les usagers.

Celles-ci s'articulent autour de 4 pôles majeurs :

- La petite enfance
- La famille
- L'insertion
- Le logement

L'association du centre social est présidée par Christine Marchand. L'équipe est composée d'une trentaine de salariés permanents auxquels s'ajoutent les bénévoles dont il faut souligner l'importance dans nos actions.

Toutes les personnes désireuses de se joindre à l'équipe seront donc les bienvenues.

En 2019, le RAMPE (réseau d'assistantes maternelles parents enfants) sera géré directement par la communauté de communes Le Gesnois Bilurien. Celle-ci a également décidé de confier la gestion des deux multi accueils de Montfort-le-Gesnois « Le Mille Pattes » et Connerré « La Maison des Lutins » à la Fédération Léo Lagrange Ouest. Nous continuerons de notre côté à gérer les structures de Lombron « Les Queniaux » et de Saint-Corneille « Le Jardin des P'tits Loups ».



B RÔLAGE DES DÉCHETS VERTS

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT !!!

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

Dans notre commune, régulièrement des habitants viennent signaler en mairie les nuisances causées par ces feux.

Nous rappelons que le brûlage des déchets verts expose à une contravention de 450 euros (article 131-13 du code pénal)



D ÉCHETTERIE

| THORIGNÉ SUR DUÉ - « Les Orées » - Tél : 02.43.82.88.47 | Été (Avril à fin Octobre) | Hiver (Fin Oct. à début Avril) |
|---|---------------------------|--------------------------------|
| Lundi | 9h - 12 h / 14h - 18h30 | 9h - 12h / 14h - 17h30 |
| Mardi | Fermé | Fermé |
| Mercredi | 9h - 12h / 14h - 18 h30 | 9h - 12h / 14h - 17h30 |
| Jeudi | 9h - 12h | 9h - 12h |
| Vendredi | 9h - 12h / 14h - 18h30 | 9h - 12h / 14h - 17h30 |
| Samedi | 9h - 12h / 14h - 17h30 | 9h - 12h / 14h - 17h30 |
| ST MARS LA BRIÈRE « L'OUSERIE » - Tél : 02.43.82.96.41 | Été (Avril a fin Octobre) | Hiver (Fin Oct. à début Avril) |
| Lundi | 14h - 18h30 | 14h - 17h30 |
| Mardi | 9h - 12h | 9h - 12h |
| Mercredi | 14h - 18h30 | 14h - 17h30 |
| Jeudi | Fermé | Fermé |
| Vendredi | 9h - 12h / 14h - 18h30 | 9h - 12h / 14h - 17h30 |
| Samedi | 9h - 12h / 14h - 17h30 | 9h - 12h / 14h - 17h30 |

Arriver 15 minutes avant l'heure de fermeture, c'est prendre le risque de ne pas pouvoir accéder à la déchèterie en cas de forte affluence

N UMÉROS UTILES

| | | | |
|------------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------|
| Samu en cas d'urgence | 15 | Mairie | 02 43 89 83 13 |
| Centre antipoison | 02 41 48 21 21 | La poste | 02 43 89 83 90 |
| Pompiers | 18 ou 112 d'un portable | École | 02 43 76 90 36 |
| Gendarmerie de Connerré | 02 43 89 00 01 | Restaurant scolaire | 02 43 89 29 51 |
| Médecin du Breil | 02 43 89 83 18 | Familles Rurales | 02 43 76 18 46 |
| Tour de garde des médecins | 15 | Assistante sociale | 02 44 02 40 40 |
| Pharmacie du Breil | 02 43 89 83 19 | Centre social de Montfort | 02 43 76 70 25 |
| Tour de garde des pharmacies | 02 43 89 07 07 | Cercle hippique des Brières | 02 43 89 47 69 |
| Chirurgien dentiste du Breil | 02 43 89 83 55 | Sittelia espace aqualudique | 02 43 54 01 70 |
| Infirmière du Breil | 02 43 89 89 12 | | |





SMIRGEOMES

Cartons et papier : 2 destinations séparées

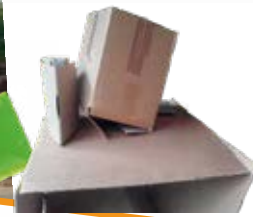
Les cartons et les papiers représentent 25 % de nos déchets.

Nous en consommons 363 kg par an/habitant.

Séparés, bien triés et déposés dans le bon contenant → ils peuvent être recyclés et réutilisés.

De plus, les erreurs de tri sont coûteuses pour la collectivité. Les flux mal triés subissent de fortes décotes.

Au-delà de 8 % d'erreur, le repreneur chargé du recyclage refuse la reprise.



Pliés, pour un transport facilité et optimisé

dans les bennes carton des déchèteries

www.smirgeomes.fr

Oui, tous les papiers se trient et se recyclent

| | | |
|------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Journaux Magazines | Publicités Prospectus | Courriers Enveloppes |
| Catalogues Annuaire | Cahiers Bloc-notes | Tous les autres papiers |

Dans les containers bleus à votre disposition

Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales et les couvertures plastifiées.

CITEO
Le réseau national des Centres d'Éco-Recyclage et d'Éco-Valorisation

SMIRGEOMES : Articles Mairies 11 2018



SMIRGEOMES Sac jaune : optimiser et mieux recycler

Je tiens compte de l'extension des consignes de tri



CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT



J'optimise leur utilisation

Je les mets à la collecte seulement quand ils sont **bien remplis**

J'**aplatis les emballages** mais je ne les emboîte pas pour garantir leur valorisation.
Bien vidés et **non lavés**.

Les déchets imbriqués ne peuvent pas être recyclés



Je sépare aussi les différentes matières
(Barquette plastique sortie de l'emballage des paquets gâteaux)

Je n'en fais pas d'autres usages

Leur coût est inclus dans la taxe ou redevance acquittée, je les optimise et les **économise** pour un geste totalement éco-citoyen.

Le sac jaune pour les emballages, je n'en fais pas d'autre usage.

1 sac détourné par an et par habitant = 8 500 € gaspillés



Les sacs jaunes sont distribués par votre Mairie.

Seuls les déchets bien triés et correctement présentés sont collectés et recyclés

En savoir plus www.smirgeomes.fr

Nos Associations

| | | |
|--|--|--|
| <p>ART ET EXPRESSIONS Cours enfants: mercredi 14h à 16h Cours adultes/ados : merc 19h à 21 h Présidente : Mme M. Schraauwers Tél : 02 43 82 46 02</p> | <p>LES AMIS DE L'ORGUE/ CHORALE ST PIERRE Présidente : Mme Pierres Myrtille Contact : Mme Geneviève Pellemoine Tél : 02 43 35 79 37</p> | <p>SOCIÉTÉ MUSICALE Répétitions le samedi matin 10h à 12h Président : Mr Raynald Bajolet Tél : 02 43 76 56 72</p> |
| <p>UACB Union des Artisans et Commerçants Breillois Présidente : Mme Mickaëla Vaillant Tél : 02 43 89 48 06</p> | <p>LES BRODEUSES BREILLOISES Séance le jeudi après-midi Présidente Mme Jeanine Pilon Tél 09 65 12 88 84</p> | <p>COMITÉ DES FÊTES Président : Mr Didier Jugé Tél : 02 43 76 91 51</p> |
| <p>FAMILLES RURALES Asso intercommunale du Breil/Mérize Présidente : Mme Nadine Fournigault Tél : 02 43 76 80 12</p> | <p>LES P'TITS BOUTS D'CHOUX Présidente : Mme Laëtitia Landois ptitsboutsdchoux@gmail.com Tél : 07 69 41 85 62</p> | <p>AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS Président : Mr Damien Lardon</p> |
| <p>ASSOCIATION PING PONG Séance le vendredi : Président : Mr Christophe Parmentier Tél : 06 18 26 02 24</p> | <p>ASSOCIATION TENNIS DU BREIL Président : Mr Anthony Bailleul Tél : 02 43 89 56 16</p> | <p>LES MAJORETTES Séances le vendredi Présidente : Mme Laurence Paquier Tél : 02 43 35 66 58</p> |
| <p>ASSOCIATION GYM LOISIRS Séances Président : Mr Frédéric Lebreton Tél 02 43 89 76 50</p> | <p>GYM LOISIRS SECTION ART DU CIRQUE Séances : Président : Mr Frédéric Lebreton Tél : 02 43 89 76 50</p> | <p>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Séances le : Présidente : Mme Claudine Maingot Tél : 02 43 89 84 58</p> |
| <p>Union Sportive Breilloise Président : Mr Didier Richard Tél : 02 43 89 89 12</p> | <p>GÉNÉRATIONS MOUVEMENT Présidente : Mme Dominique Fontaine Tél : 02 43 80 56 08</p> | <p>AFN Président : Mr Joël Pilon Tél : 02 43 76 24 64</p> |



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

Janvier

| | |
|-----------------------|---|
| Jeudi 10 Janvier | 14h : Assemblée Générations Mouvement |
| Vendredi 18 Janvier | 19h : Vœux de la Municipalité |
| Samedi 19 Janvier | 14h : Assemblée Générale AFN |
| Dimanche 20 Janvier | 14h : Loto Gym Volontaire - CDF |
| Dimanche 20 Janvier : | Assemblée Générale des Sapeurs-Pompiers |

Février

| | |
|---------------------|--|
| Dimanche 17 Février | 14h : Loto des Majorettes |
| Jeudi 21 Février | 14h Assemblée Générale Cantonale Générations Mouvement |

Mars

| | |
|------------------|--|
| Samedi 2 Mars | 20h : Choucroute du Foot |
| Jeudi 7 Mars | 20h : Assemblée Générale Familles Rurales |
| Samedi 16 Mars | 20h : Soirée Karaoké Les P'tits Bouts d'Choux |
| Samedi 23 Mars | 14h : Carnaval - Familles Rurales |
| Dimanche 24 Mars | 14h : Loto Générations Mouvement et Pompiers |

Avril

| | |
|-------------------|---|
| Jeudi 4 Avril | 14h : « Questions pour un après-midi » Générations Mouvement |
| Dimanche 7 Avril | 15h : Concert de Printemps de la Musique |
| Samedi 13 Avril | 19h : Gala des Majorettes |
| Samedi 27 Avril : | Théâtre Epidaure Com. de Communes le Gesnois Bilurien |
| Dimanche 28 Avril | 12h : repas des Cheveux Blancs |

Mai

| | |
|------------------------------|--|
| Mercredi 1 ^{er} Mai | 14h -Troc Plantes « Après-midi inter associations » - Familles Rurales |
| Samedi 4 Mai | 14h : Concours de pétanque Les p'tits Bouts d'choux |
| Dimanche 5 Mai | 10h : « Color Marche » UACB |
| Samedi 18 Mai | 13h30 : Tournoi de Molky - ATB |
| Dimanche 19 Mai | Course Cycliste UCM |
| Dimanche 19 Mai | Concert -Eglise St Pierre Le Breil Les Amis de l'Orgue |
| Dimanche 26 Mai | Marché d'hier et d'aujourd'hui Bric à Brac - CDF |
| Lundi 27 mai | 14h : Bal Générations Mouvement |
| Vendredi 31 Mai | Début de la Dizaine Commerciale (jusqu'au 10 Juin) UACB |

Juin

| | |
|------------------|---|
| Samedi 8 Juin | Repas Fête des Mères Générations Mouvement |
| Samedi 8 Juin | 14h : Tournoi de la Godinette- ATB |
| Dimanche 9 Juin | Loto UACB |
| Mercredi 19 Juin | Concours Pétanque Générations Mouvement |
| Samedi 22 Juin | 14h : Kermesse de L'Ecole |
| Samedi 22 Juin | Fête de la Musique |
| Samedi 29 juin | 10h : Assemblée Générale du Foot |

Juillet

| | |
|---------------------|--|
| Samedi 13 juillet | Fête Nationale - Repas Champêtre Bal - Feu d'Artifice - CDF |
| Dimanche 28 Juillet | Vide-grenier des Majorettes |

Août

| | |
|------------------|-----------------------------------|
| Dimanche 25 Août | 7h30 : D'Breil - Sapeurs-Pompiers |
|------------------|-----------------------------------|

Septembre

| | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| Vendredi 6 septembre | 20h30 : AG des Majorettes |
| Samedi 7 Septembre | 18h : Marche Gourmande - Foot |
| Dimanche 15 Septembre | Vide-grenier - Familles Rurales |
| Vendredi 20 septembre | 20h : AG des P'tits Bouts d'Choux |
| Dimanche 22 Septembre | 14h : Bal Country - Familles Rurales |

Octobre

| | |
|--------------------|---|
| Mercredi 2 Octobre | 14h : Concours de belote Générations Mouvement |
| Dimanche 6 Octobre | 14h : Loto des Majorettes |
| Samedi 12 Octobre | Coq au Vin - AFN |
| Samedi 19 Octobre | 21h : Soirée Karaoké Les P'tits Bouts d'Choux |
| Jeudi 31 Octobre | 14h : « Chasse aux Monstres ! » Familles Rurales |

Novembre

| | |
|-----------------------------------|--|
| Vendredi 1 ^{er} Novembre | 14h : Loto CDF et Gym Volontaire |
| Vendredi 8 Novembre | 20h30 : Assemblée Générale CDF |
| Dimanche 17 Novembre | « Baby Bric et Broc » - Familles Rurales |
| Lundi 25 Novembre | 14h : Bal - Générations Mouvement |
| Samedi 30 Novembre | Ste Barbe - Sapeurs-Pompiers |

Décembre

| | |
|----------------------|--|
| Samedi 8 Décembre | 12h : Repas de Noël Générations Mouvement |
| Dimanche 8 Décembre | Bourse aux Vêtements Les P'tits Bouts d'Choux |
| Mercredi 11 Décembre | 14h : Concours de Belote Générations Mouvement |
| Vendredi 13 Décembre | 16h : Marché de Noël |
| Jeudi 19 Décembre | 12h : repas de Noël pour les enfants de l'école |

